

Hospices Civils de Beaune

Appel à témoignages :
Les Hospices Civils de Beaune
invitent les usagers à partager leurs expériences
à l'occasion des 20 ans de la Loi Kouchner

NOM - PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
PROFESSION	
ADRESSE	
TELEPHONE	
ADRESSE EMAIL	

***Racontez brièvement ici votre expérience.** Pour rappel, les Hospices Civils de Beaune lancent un appel à témoignages sur les thématiques suivantes : information au patient sur son état de santé et les thérapeutiques proposées, participation à la décision de soins, consentement libre et éclairé aux soins, accès au dossier médical, personne de confiance, compréhension des directives anticipées, protection légale des personnes incapables de consentir ...*

En qualité de patient, de personne de confiance ou de proche, vous êtes invité à partager votre expérience particulière, positive ou non, vécue au cours d'une consultation, d'une hospitalisation aux Hospices Civils de Beaune ou dans une autre structure de soins. Ce partage d'expériences permettra, dans une démarche constructive, d'alimenter la réflexion et d'enrichir les débats aux côtés de professionnels de santé, d'intervenants extérieurs (philosophe, juriste...) et de toute personne se sentant concernée par le sujet.

Vous pourrez être contacté pour participer à la préparation de la manifestation.